

## FINANCES

# Arrêté n°38 : Arrêté de nomination en qualité de mandataire de Madame SUAREZ MARTIN Ilana pour le fonctionnement de la régie de recettes d'AQUALAC

1 DOCUMENT - Publié le 02 juillet 2025

**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**ARRÊTÉ**  
N° 2025-38  
Décision n° : 21.06.2025  
Publié le : 02.07.2025  
Version : 21.06.2025

**FINANCES**  
Arrêté de nomination en qualité de mandataire de Madame SUAREZ MARTIN Ilana pour le fonctionnement de la régie de recettes d'AQUALAC

Le Président du Grand Lac,

- Vu la décision du 20 juillet 2024 n° 2024-174 portant nomination d'une Régie de recettes au sein de l'agglomération AQUALAC;
- Vu l'Arrêté du 20 juillet 2025 n°2025-18 portant nomination de Madame Agnès d'UZENS, Agnès BENOIT, un couple de Madame BENOIT, de la régie de recettes d'AQUALAC, et Messieurs André BOURGEOIS et Sylvain HEMERY et Madame Marine CACCIAVITI, depuis 2024, mandataires suppléants;
- Vu la démission effective du R.2025-18 en date du 14 novembre 2025;
- Vu leur accord sur le dépôt d'un mandat de 12 mois à compter du 13 mars 2025;
- Vu leur confirmation des mandataires suppléants en date du 28 juin 2025;

Considérant le nécessaire à ce que le 2025-18 soit renouvelé et d'autoriser la nomination de ces deux mandataires suppléants;

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 : MANDATAIRES**

Madame SUAREZ MARTIN Ilana est nommée mandataire de la régie de recettes d'AQUALAC à compter du 19 mars 2025, pour le compte et sous la responsabilité de l'Arrêté 2025-18, dans les termes et conditions énoncés dans l'arrêté de nomination de ce mandataire.

**ARTICLE 2 : PERCEPTION DES BÔMES**

Madame SUAREZ MARTIN Ilana ne sera pas perceptrice de bômes, pour être protégée au titre des mesures de lutte contre la corruption (L.L.C.) et pour éviter tout risque de bâclage ou de corruption de la régie.

L'indemnisation sera effectuée dans les mêmes délais et modalités que l'indemnisation prévue par l'acte constitutif de la régie.

**ARTICLE 3 : MISE EN PLACE**

Madame SUAREZ MARTIN Ilana est tenue d'apporter les dispositifs de fonctionnement nécessaires (00-021-A-B4 du 2<sup>er</sup> en 2005), relatifs à l'organisation et au fonctionnement du comité des régies des collectivités territoriales et du conseil d'administration d'AQUALAC.



**AR\_2025-38.PDF**

**TÉLÉCHARGER** | (PDF, 315,6 KO)

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/arretes-du-president/arretes-2026/arrete-n38-arrete-de-nomination-en-qualite-de-mandataire-de-madame-suarez-martin-ilana-pour-le-fonctionnement-de-la-regie-de-recettes-daqualac-42155?>



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLO  
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.